



CENTRALE  
CANINE



## ACTC DEMANDE D'ADHÉSION 2017 (ou re-adhésion)

Je soussigné demande mon adhésion :

Nom et prénom (les deux noms en cas de couple) :

.....  
Adresse complète :

.....  
.....

.....  
Code postal : ..... Ville.....

Téléphone : .....

Courriel (e-mail) : .....

Parrain (première adhésion) :

.....

J'envoie ci-joint ma cotisation de membre actif (17 €) ou couple (25 €) à la secrétaire-adjointe de l'ACTC :

**Corinne DUNEAU – 60 rue Jean-Jaurès – 45400 Fleury les Aubrais**

L'Association Canine Territoriale Centre Val de Loire est régie par la loi de 1901. Elle exerce son activité dans le cadre des statuts et règlements de la Société Centrale Canine qu'elle s'engage à respecter et à appliquer. Son but est d'œuvrer à l'amélioration, à la valorisation et à l'utilisation des chiens de race en France. L'ACTC se compose, en nombre illimité, de toutes les personnes s'intéressant à la cynophilie et jouissant de leurs droits civiques. Du seul fait de leur adhésion, les sociétaires sont censés accepter sans réserve les statuts et le règlement intérieur de l'ACTC. Par ailleurs, ils bénéficient de tous les avantages accordés par l'ACRC dont ils relèvent. Les statuts et règlement intérieur sont remis à chaque nouveau sociétaire lors de son adhésion. Site web de l'ACTC : [www.chiens-du-centre.fr](http://www.chiens-du-centre.fr)

Date et signature .....